



Si le socialisme est une pommade lénifiante sous laquelle demeurent les plaies, qu'éclate le socialisme ! (Jean Sénac)

CAUSES TOUSJOURS

N° 458 - 20 Prairial
(mardi 8 juin 2010)

Lettre à peu près quotidienne et carrément socialiste

<http://pascal-holenweg.blogspot.com>
<http://groups.yahoo.com/group/Forum-socialiste>
vivelacommune@infomaniak.ch

A FROID ? A CHAUD ?

Travaillant sur le texte fondamental de la République, autrement dit sur le plus politique des textes juridiques, la Constituante est une assemblée éminemment politique, au sein de laquelle il aurait été inquiétant que disparaisse un divage qui structure la politique dans toutes les démocraties depuis deux siècles. Il n'a d'ailleurs pas fallu attendre longtemps pour que ceux qui se sont fait élire en proclamant qu'ils n'étaient « ni de gauche et de droite » retrouvent leur soue d'origine. L'auto-allumage idéologique de la droite semble donner raison à la gauche de la gauche, qui combattait le principe même d'une révision « à froid » de la Constitution, mais il se pourrait bien que d'une révision « à froid », on puisse passer à une révision « à chaud », si la gauche continue à faire « parler la rue » contre les petits coups tordus des constituants bourgeois et de leurs corps-francs udécistes et stauffériens. La gauche de la Constituante n'a pas à se battre pour qu'un projet a priori acceptable en vote populaire sorte de l'assemblée, elle a à se battre pour un projet de gauche. Elle n'a pas à poser le consensus dans la Constituante comme une condition, et la rédaction d'une constitution « équilibrée » comme un objectif ultime : d'ailleurs, quel « équilibre » peut-on bien trouver, qui ne serait pas de pure mystification, entre les thèses de l'UDC ou de la liste patronale et celles de solidaritéS ou du PS ? Entre ceux qui veulent (ou devraient vouloir) renforcer la commune et ceux qui veulent supprimer celle de Genève ? Des points fondamentaux doivent être posés comme des conditions de l'acceptation du projet final, et tout recul sur les droits fondamentaux, les droits démocratiques (dont, précisément, l'existence d'une commune de Genève est la condition), les libertés fondamentales et les dispositions environnementales être le motif d'un refus du projet qui les contiendrait. Il est peut-être encore un peu trop tôt pour arrêter toute participation de la gauche à la Constituante, mais il est bien assez tôt pour dire que la Constitution actuelle est un minimum, qu'en deçà d'elle, le ticket de la Constituante n'est plus valable, et que nous nous donnerons les moyens d'une campagne, lors du vote populaire, pour qu'un NON sec et sonnante réponde au texte que nous mitonne la droite. A moins que l'on trouve d'ici là le moyen d'arrêter le massacre des droits fondamentaux, ou, mieux encore, comme le suggère le constituant Maurice Gardiol (du groupe socialiste) d'opposer d'une manière ou d'une autre au projet de la droite un véritable projet de gauche, la Constitution actuelle restant une position de repli. La loi ne prévoit pas que deux projets soient soumis au peuple ? Une loi, ça se modifie, par initiative populaire. Et par le même moyen, une Constituante, ça peut se dissoudre. Et une révision constitutionnelle « à froid » peut devenir une révision constitutionnelle « à chaud » si la rue s'en empare, le pire, dans l'exercice d'invention d'une charte fondamentale, étant bien le tiédasse et le fadasse.

*La Constituante genevoise, en marche
arrière toute...*

Arrêter la déconstitution ?



Des centaines de personnes ont manifesté jeudi dernier, devant l'Hôtel-de-Ville, leur refus des manoeuvres de la majorité de droite de l'assemblée constituante, et de la volonté de cette majorité d'imposer un projet de constitution faisant revenir la République deux siècles en arrière, au temps béni de la Constitution de 1815, pondue par les représentants de l'Ancien Régime revenus au pouvoir dans les fourgons des armées de la Saint-Alliance. Le 25 mai, cette droite du XXIe siècle pensant comme celle du XIXe avait réussi à faire refuser par la Constituante les thèses affirmant la non-discrimination, l'égalité entre femmes et hommes, le droit aux moyens de vivre, le droit au logement, une bonne partie du droit aux études, les droits des travailleurs et travailleuses, les droits aux allocations familiales, de naissance, d'adoption. Quelques jours plus tard, ce sont les droits aux soins et à l'assistance, à l'information et à la transparence de l'administration et à l'assistance juridique qui passaient à la trappe. Et ce n'est pas fini. En revanche, les droits sacro-saints à la « propriété » (privée) et à la « liberté économique » (mercantile) ont été maintenus. On ne s'en étonnera pas, si on regrettera qu'ils l'aient été, compte tenu des épisodes précédents, avec l'apport inutile des votes socialistes.

CAUSES TOUSJOURS

N° 458 - 20 Prairial
(mardi 8 juin 2010)



Une enquête mondiale sur la qualité de la vie dans les villes classe Vienne au premier rang (celui de la meilleure qualité de vie), devant Zurich et Genève. Suivent Vancouver et Auckland. Berne est neuvième, la première ville américaine, Honolulu est 31ème, la première ville asiatique, Singapour, est 28ème. Et Bagdad occupe la dernière place du classement. Mais si Genève est troisième au classement de la qualité de la vie, elle n'est que 25ème au classement « écologique », derrière Berne (13ème) et Zurich (19ème). Bref, peut mieux faire. Avec 200 rues piétonnes, on devrait pouvoir améliorer le classement écologique de Genève, non ?

Dix personnes viennent d'être condamnées par le Tribunal de Police à des peines de prison ou de jours-amende pour avoir utilisé une sorte de Taser du pauvre : pas le pistolet qui envoie pour provoquer des électrochocs des fléchettes attachées à des fils, mais un machin qu'il faut appliquer contre le corps de la victime pour la secouer. Selon le tribunal (mais la police est plus circonspecte), ce dernier appareil n'est pas dangereux. Contrairement au Taser. Dont la police genevoise est équipée. On vous l'avait bien dit, qu'équiper la police de Morgenstern (un autre instrument qu'il faut appliquer sur le corps de la victime pour que ça fasse effet), c'était plus approprié que l'équiper de Tasers, on vous l'avait bien dit, mais on nous écoute jamais...

La Municipalité du Cap, qui a hérité d'un stade maousse, surdimensionné, qui a coûté l'équivalent de 600 millions de francs, et dont elle ne saura pas quoi faire le Mondial de foot passé, a pris contact avec la société d'exploitation du Stade de France pour tenter de rentabiliser les lieux. Et nous, alors, à Genève, on compte pour beurre ? Et la Fondation du Stade de la Praille, elle sent le pâté ? Les gros stades vides qui englobent des millions, on est pourtant spécialistes, de Dieu de Dieu...

P R I N T E M P S					
GERMINAL 7 ^e mois		FLOREAL 8 ^e mois		PRAIRIAL 9 ^e mois	
D. Q. 4. N.L. 10	D. Q. 3. N.L. 10	D. Q. 2. N.L. 9	P. Q. 17. P.L. 23	P. Q. 17. P.L. 23	
1 ^{re} Décade		1 ^{re} Décade		1 ^{re} Décade	
1. P. 1. Brive verte	20. P. 1. Absc	20. P. 1. Lucerne			
2. P. 2. Platane	21. P. 2. Chêne	21. P. 2. Hemerocall			
3. P. 3. Asperges	22. P. 3. Fougère	22. P. 3. Trèfle			
4. P. 4. Tulipes	23. P. 4. Aubépine	23. P. 4. Angélique			
5. P. 5. Poule	24. P. 5. Rossignol	24. P. 5. Canard			
6. P. 6. Blette	25. P. 6. Ancolie	25. P. 6. Yelouse			
7. P. 7. Bouleau	26. P. 7. Muguet	26. P. 7. Pimental			
8. P. 8. Jonquille	27. P. 8. Champignon	27. P. 8. Martagon			
9. P. 9. Aubé	28. P. 9. Hyacinthe	28. P. 9. Sorpolet			
10. P. 10. COCVOIR	29. P. 10. BATEAU	29. P. 10. FAUX			
2 ^e Décade		2 ^e Décade		2 ^e Décade	
31. P. 11. Arvenche	30. P. 11. Rhubarbe	30. P. 11. Fraise			
1. P. 12. Charme	1. P. 12. Safran	31. P. 12. Bétaine			
2. P. 13. Morille	2. P. 13. Baton d'or	1. P. 13. Poir			
3. P. 14. Hébre	3. P. 14. Chamérise	2. P. 14. Acacias			
4. P. 15. Abeille	4. P. 15. Ver-a-soie	3. P. 15. Caille			
5. P. 16. Laitue	5. P. 16. Consonde	4. P. 16. Billec			
6. P. 17. Mole-c	6. P. 17. Pimprenelle	5. P. 17. Surcou			
7. P. 18. Cigüe	7. P. 18. Corbel d'or	6. P. 18. Pavot			
8. P. 19. Radis	8. P. 19. Arroche	7. P. 19. Tilleul			
9. P. 20. RICHOIR	9. P. 20. SARCLAIR	8. P. 20. FOURCHE			
3 ^e Décade		3 ^e Décade		3 ^e Décade	
10. P. 21. Gaucier	10. P. 21. Statice	9. P. 21. Barbexeu			
11. P. 22. Romaine	11. P. 22. Tritaure	10. P. 22. Canonille			
12. P. 23. Maronnier	12. P. 23. Bourrache	11. P. 23. Choucroute			
13. P. 24. Roguette	13. P. 24. Tabernaie	12. P. 24. Caille lact			
14. P. 25. Pigeon	14. P. 25. Carpe	13. P. 25. Tanche			
15. P. 26. Armonie	15. P. 26. Pivain	14. P. 26. Jacouin			
16. P. 27. Lilas	16. P. 27. Cicette	15. P. 27. Verveine			
17. P. 28. Pensée	17. P. 28. Buglose	16. P. 28. Thym			
18. P. 29. Myrtil	18. P. 29. Cacaue	17. P. 29. Peiroine			
19. P. 30. GIEFFOIR	19. P. 30. BOULETTE	18. P. 30. CHABOT			



Ni DIEU
Ni MAÎTRE
Ni MOTEUR!

POUR UN MONDE PLUS RESPIRABLE

Des experts des Nations Unies ont recommandé que deux nouveaux pesticides utilisés dans l'agriculture, l'azimphos méthyl et l'endosulfan soient ajoutés à une « liste de surveillance » de la Convention de Rotterdam sur le commerce international de certains produits chimiques et pesticides. L'azimphos méthyl et l'endosulfan peuvent présenter des risques pour la santé des êtres humains et pour l'environnement, estiment les experts. Mais on n'a pas de nouvelle de la demande d'inscrire sur la « liste de surveillance » de la Convention de Rotterdam, le sport et la religion, au moins pour leur effet nuisible sur la santé mentale des êtres humains.

Long life

Si tu arrêtes de boire de fumer de trop manger et que tu fais du sport ...

Tu peux te rallonger la vie de 15 ans ...

Le plus dur dans tout ça, c'est d'imaginer vivre 15 ans avec une cervelle de sportif ...



AGENDA

MARDI 8 JUIN

Halte à l'exploitation des enfants travailleurs domestiques témoignages et débat

20 heures, Centre de l'Espérance, 8 rue de la Chapelle

inscriptions : haurie@hrw.org

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUIN

JOURNÉE DES REFUGIÉS
www.osar.ch

SAMEDI 26 JUIN, BERNE

Liberté, égalité, dignité
Grande manifestation contre le racisme et l'exclusion

14 heures 30, Waiserhausplatz
Organisation : Solidarité sans frontières
informations : www.sosf.ch

DU 8 AU 11 JUILLET
MARCHÉ INTERNATIONALE
POUR LA PAIX

de Nezuk à Potocari/Srebienica (Bosnie)
Informations : www.bosniemirsada.org

Les conneries continuent à la Constituante : après avoir fait disparaître le droit au logement de la liste des droits sociaux fondamentaux, la droite l'a également expurgée de quelques incongruités gauchistes : le droit aux soins, le droit à l'accès aux documents officiels, l'obligation de publier règles de droit et directives... à chaque fois, le même argument est ressorti : c'est purement formel, ces droits sont garantis en général, pas besoin de les spécifier. Tu parles... La Constitution stalinienne aussi, garantissait tous les droits fondamentaux sans les « spécifier » : la liberté d'association y était garantie, mais pas le droit de chacun à former une association, ou à y adhérer. C'est d'ailleurs tout l'avantage de proclamer une liberté sans s'obliger à la respecter : on a le discours de la démocratie, sans en avoir les contraintes. Un rêve libéral, quoi. Ou un rêve stalinien, si on préfère.

La République trépigait d'impatience : le Conseil d'Etat devait dévoiler son programme de législature lundi. Un pur exercice de com', sans enjeu politique. Enfin... ça menblera au moins un «Genève à chaud » ...